

Séance du Conseil Municipal du 13 décembre 2024

MESURES COMPENSATOIRES

ENTREPRISE KUHN

Le Conseil Municipal avait déjà acté, par le passé, la mise à disposition d'une surface de 6 Ha de terrains près de la forêt Vogelgesang pour des mesures compensatoires par plantations forestières.

Une plus value écologique pourrait y être apportée grâce à des mesures compensatoires environnementales : création de mares, plantations d'arbustes, haies, ... sur une partie des parcelles.

Le Conseil Municipal, décide de soutenir l'entreprise dans ses démarches en acceptant de rajouter des compensations environnementales.

LOCATION TERRAINS ZONE LGV

Dans l'attente de l'aboutissement de tous ces dossiers concernant les mesures compensatoires, le Conseil Municipal valide la reconduction des baux, pour une année, avec les exploitants agricoles.

AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal valide les tarifs pour les opérations de collecte pour le recensement de la population qui aura lieu en janvier 2025.



SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions complémentaires pour les associations locales, pour leur participation aux manifestations communales.

Des subventions sont également attribuées pour l'organisation du marché Saint Nicolas, des sorties scolaires et la participation à une cérémonie commémorative.



Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire.

Le recensement de la population steinbourgeoise sera effectué du 16 janvier au 15 février 2025. Les quatre agents recenseurs assermentés (Mmes Marie-Eve Vincent-Adolff, Michèle Probst, Dirlène Mehl et Sandrine Decker) se présenteront dans tous les foyers pour transmettre les documents nécessaires. Les habitants ont également la possibilité de compléter les formulaires en ligne sur le site officiel : www.le-recensement-et-moi.fr
Merci de votre participation !

Fermetures exceptionnelles

En raison des fêtes de fin d'année, la bibliothèque municipale sera fermée du 23 décembre 2024 au 1er janvier 2025 inclus.

La mairie sera fermée à partir du 24 décembre 2024 à 12h et jusqu'au 1er janvier 2025 inclus.

Une astreinte sera assurée pour les urgences d'état civil : Tél. 07 50 56 10 85.

Il est rappelé que le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal est affiché à l'extérieur de la mairie et que celui-ci est consultable sur le site de la commune

SOMMAIRE :

Séance du Conseil Municipal du 13/12/2024

- Mesures compensatoires Entreprise Kuhn
- Location de terrains zone LGV
- Agents recenseurs
- Subventions
- Recensement de la population

- Fermeture exceptionnelle Mairie et Bibliothèque

Infos pratiques

- Cérémonie commémorative
- Signal national d'alerte
- Influenza aviaire
- Appels sortants du CODIS
- l'agenda
- Recensement pour la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Guide SMICTOM



Mairie de Steinbourg
Place du Général De Gaulle
67790 STEINBOURG

☎ 03.88.91.15. 61

✉ mairie@steinbourg.fr

🌐 www.steinbourg.fr



Commune de Steinbourg

Informations pratiques

Cérémonie du 11 novembre



Les militaires qui souhaitent être associés aux cérémonies commémoratives organisées par la commune sont invités à le signaler à la Mairie.

Report du signal national d'alerte (sirène)

Ce 1er janvier 2025, premier mercredi du mois, est un jour férié.

Dans ce contexte, le ministre de l'Intérieur a décidé de procéder au report de l'essai mensuel au mercredi 8 janvier 2025 à l'horaire habituel.

Influenza Aviaire

Le Ministère de l'Agriculture a pris la décision d'élever au maximum le niveau de risque épizootique vis-à-vis de l'influenza aviaire hautement pathogène. Les mesures de protection sont donc renforcées sur l'ensemble du territoire pour les détenteurs de volailles et les rassemblements de volailles (interdits sur tout le territoire métropolitain, sauf dérogation).

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Bientôt 16 ans... Pensez au recensement !

Qui ? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans
Où ? A la mairie du domicile

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



www.defense.gouv.fr/jdc

Appels sortants du CODIS 67

Depuis le 1er octobre 2024, l'affichage court des numéros d'urgence tels que le CODIS est changé.

Une solution alternative temporaire a été proposée par les opérateurs téléphoniques et acceptée par les autorités de l'Etat. Le numéro 088 112 112 devra désormais être identifié comme étant celui d'un service d'urgence et non un simple numéro vert. Ce numéro ne doit cependant pas être utilisé pour contacter les services d'urgence, mais les numéros d'urgence actuel (18, 112, 15, 17...).

L'agenda

- STEINBOURG**
- 20 décembre : Don du sang
- 29 décembre : marche à Bonne Fontaine
- 11 janvier : broyage de sapins (Commune)
- 11 et 12 janvier : exposition avicole à Hattmatt
- 19 janvier : cérémonie commémorative T. Eason
- 25 janvier : cours de taille (Sté d'arboriculture)
- 23 février : repas pot au feu (Football-club)
- 28 février : don du sang
- LOFFENAU**
- 19 janvier : concert du Nouvel an
- 24 et 25 janvier : week-end théâtral
- 17 février : carnaval des enfants



Le guide des déchets du SMICTOM est mis à la disposition des administrés en Mairie.